



Association de sauvegarde du site d'Arcachon

Agréée par la Préfecture pour la défense de l'environnement

www.sauvegarde-arcachon.org

contactassa33120@gmail.com

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire

Le vendredi 24 juillet 2026 à 9 heures 30

Salle des Réservoirs, 8 Allée José Maria de Heredia, Arcachon

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 ;
2. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration (renouvellement du tiers sortant ; candidatures) ;
3. Rapport moral du président et approbation : Activité de l'association, travail de veille, préservation du patrimoine architectural et paysager, analyse, entre autres, des dossiers : Hôtel « Les Vagues », Villa Salesse, Musée-Aquarium et Station Marine (Peyneau), Boutique T Hôtel, ancienne Poste de la Rue Alfred Dejean, Villa Casa Sylva au Moulleau, immeuble collectif au 65 Avenue de la Libération ...
4. Rapport financier et approbation ;
5. Montant des cotisations ;
6. Urbanisme et environnement : le SCOT, les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement gérés par le SIBA, le milieu aquatique, la protection des arbres, les clôtures, les panneaux photovoltaïques, les pistes cyclables ;
7. Les enjeux liés au surtourisme, à l'insécurité, aux locations précaires, au bruit, aux modifications climatiques ;
8. Les outils disponibles au service de la protection du patrimoine architectural : les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), le classement : exposé de Monsieur le Professeur Émérite Jean Marieu ;
9. Connaissance du Patrimoine : exposé de Monsieur Francis Hannover ;
10. Questions des adhérents.